

Chèr(e) camarade, chèr(e) collègue,

- **1841** : interdiction du travail des enfants de moins de 8 ans et limitation à 8 heures pour les 8-12 ans. Réaction patronale : « *Une entrave insupportable à la liberté d'entreprendre !* »
- **1874** : interdiction du travail des enfants de moins de 12 ans. Réaction patronale : « *Une contrainte inapplicable empêchant de « libérer l'activité » !* »
- **1906** : instauration d'un repos hebdomadaire de 24 heures. Réaction patronale : « *Une prime à la paresse !* »
- **1919** : journée de travail de 8 heures, durée hebdomadaire fixée à 48 heures. Réaction patronale : « *Ignorance des lois de l'économie !* »
- **1936** : semaine de 40 heures et congés payés. Réaction patronale : « *Encouragement de l'alcoolisme et incitation à la licence chez les femmes des basses classes !* »
- **1998** : durée de la semaine de travail ramenée à 35 heures. Réaction patronale : « *Catastrophe économique et haine de la réussite !* »
- **2016** : évocation de la pénibilité au travail dans le cadre de la mise en place de la loi travail dite loi « El Khomri ». Réaction de Pierre GATTAZ, ancien n°1 du MEDEF : « *quand on évoque la pénibilité au travail, on donne le signal à nos jeunes, à nos salariés, que le travail est pénible* ».

Si aujourd'hui ces phrases nous paraissent outrancières, n'oublions pas qu'il aura fallu que les salariés se battent âprement afin d'imposer, par un puissant rapport de force, au patronat et aux décideurs politiques de tout bord ces avancées sociales. N'oublions pas que parmi les ouvriers, les salariés, certains ont toujours préféré se ranger du côté des dominants, persuadés sans doute que les « choses sont comme ça », ou que leur intérêt réside dans leur « adhésion » aux dominants. Puisse-nous reprendre conscience que notre futur dépend de nos prises de responsabilités, individuellement.

Olivier DARRIN

Membre de la Commission Exécutive locale

MSAP, QUEZACO ?

Les MSAP – Maisons de Service Au Public – seraient le nouveau remède miracle inventé par nos dirigeants pour rendre plus efficaces nos services. Mais est ce bien le but recherché ?

Confier des missions extrêmement spécialisées à des personnels peu ou pas formés. Un flou total sur le statut des agents qui y seront affectés. Tout cela n'est guère rassurant. Que dire du maillage territorial qui isolera encore davantage les usagers. Il faut ajouter l'idée d'un bus pseudo service public itinérant semblable à celui du boulanger et là on touche le fond.

Ces MSAP ne sont-elles pas plutôt des Maisons Sans Aucun Professionnalisme ?



Souriez, c'est pour la photo !!

Le 14 mars, l'intersyndicale met en place un piquet de grève avec blocage, aux 4 entrées de la cité administrative de Périgueux. Après plusieurs appels à la grève, il faut alerter nos collègues, les convaincre qu'il faut être unis face aux attaques contre notre service public et notre statut.

Quand soudain, une collègue extrêmement agitée se présente. Elle s'insurge et va jusqu'à prendre les représentants syndicaux en photo. Dans quel but, je vous laisse le deviner ?

« Madame, un petit rappel à la loi pour vous faire remarquer que prendre en photo des personnes sans leur accord est très contestable. On peut dire que vous vous êtes distinguée, presque ridiculisée mais rassurez-vous, vous faites toujours partie des gens que nous défendons car OUI, nous luttons pour tous les personnels ».



Loi anti-liberté



Mensonges et intox

La Direction Générale a demandé aux directeurs départementaux de réfléchir à des projets de restructuration de nos services pour le 15 février. Numéro 1 ne l'a pas fait le 15 janvier. Numéro 1 bis nous le confirme le 14 mars. Et finalement, le Préfet recevant les représentants syndicaux le 29 mars annonce qu'un projet a bien été proposé par numéro 1. Ce dernier ne peut pas nous avoir menti les yeux dans les yeux !!! Sa parole ne peut pas être mise en doute, celle du Préfet non plus... Pourtant un des deux nous ment forcément ! Nous prendrait-on pour des demeurés ?



Criminalisation syndicale

Notre section apporte son soutien inconditionnel à nos collègues et camarades de la [DRFiP Haute-Garonne](#) qui viennent de subir les agissements d'une incroyable lâcheté de la part de leur Directeur Régional. Ils ont été victimes d'une répression inacceptable et ignominieuse. Invités à se rendre à une réunion avec leur directeur, ce dernier leur a fait remettre, par l'intermédiaire d'un huissier de justice, une assignation en référé au Tribunal Administratif. Même s'il a été débouté, le moins que l'on puisse dire, c'est que la répression des luttes pour un service public de plein exercice rendu par des fonctionnaires sous statut est « en marche »... (Infos à retrouver sur <http://www.dgfip.cgt.fr/31/>)



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
 Service : N° de tél :
 Grade : Echelon :
 Temps partiel % : OUI NON